

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE



SEANCE DU
8 Octobre 2024

OBJET DE LA
DELIBERATION

MODIFICATION DES
COMMISSIONS
MUNICIPALES
SUITE A LA DEMISSION DE
MONSIEUR CANIPET
JEROME

Séance ordinaire du 8 Octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 8 octobre à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 2 octobre 2024 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). Mmes WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric (Arrivé en cours de séance à 19h20). Mmes MIJUN Peggy (Arrivée en cours de séance à 19h10). POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laëtitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). DUBOIS Jeanne-Marie. LEWILLE Laura. MM. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme ANDRE Laëtitia (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). M. VANDERSTEEN Pascal. Mme MADAU Graziella. M. SZYSZKA Jacques. Mmes JORION Geneviève. LEFEBVRE Marie-José. M. DUMON Michel.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes CABOCHE Cécile. LEMAIRE Sabrina. MM. DEBEAUMONT Pierre. HENAUX Christophe.

Absents excusés : MM. MARTIN Bernard. RUCAR André

Absents : MM. TAVERNIER Michel. THERY Éric.

Secrétaire de séance : Mme DOUTERLUNGNE Marine.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 18 décembre 2023, le Conseil municipal a décidé de porter le nombre des Commissions Municipales à 7, représentatives des délégations données aux Adjoints.

A la suite de la démission de Monsieur CANIPET Jérôme, 7^{me} Adjoint, il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement et de réduire ainsi le nombre d'adjoints à 6.

De même, il a été procédé à une modification des délégations.

Il convient donc aujourd'hui de revoir les Commissions Municipales.

Au vu de ce qui précède, **Monsieur le Maire** propose les modifications suivantes :

- Suppression de la Commission N°5 : "Vie associative et sportive – Salles municipales – Environnement "
- Modification du nom de la Commission N°2 pour y ajouter la délégation « Environnement » ;
- Modification du nom de la Commission N°4 pour y ajouter la délégation « Vie Associative – Salles Municipales ».

De même, suite à l'installation de Monsieur DUMON Michel en qualité de Conseiller Municipal, **Monsieur le Maire** propose qu'il intègre les Commissions « Petite enfance - Jeunesse » et « Sécurité » à la place de Monsieur CANIPET Jérôme.

Il propose également que Madame MADAU Graziella intègre la Commission « Travaux – Urbanisme – Développement économique – Environnement » en remplacement de Monsieur CANIPET Jérôme.

L'élection a lieu par vote à bulletin secret conformément aux articles L. 2121-20 et L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire invite les Membres présents à se prononcer par un vote à main levée, sur le mode de scrutin.

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé par un vote à main levée.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-21 et L2121-22,

Vu les délibérations du 15 juillet 2020 portant création et désignation des membres des Commissions Municipales, et portant à 9 le nombre de membres maximum au sein de chacune des Commissions Municipales,

Vu les résultats du vote,

Après en avoir délibéré, par 19 voix Pour (M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). Mmes WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). DOUTERLUNGNE Marine. POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laëtitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). M. SLEZAK Jimmy Mme ANDRE Laëtitia (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). Mme MADAU Graziella. M. GIBOIRE Antoine. Mmes JORION Geneviève. LEFEBVRE Marie-José. M. DUMON Michel) **et 4 Abstentions** (Mmes DUBOIS Jeanne-Marie. LEWILLE Laura. MM. VANDERSTEEN Pascal. SZYSZKA Jacques).

- **DECIDE** de supprimer la Commission N°5.
- **DECIDE** d'intituler la Commission N°2 : « Travaux – Urbanisme – Développement Economique – Environnement ».
- **DECIDE** d'intituler la Commission N°4 : « Animations locales – Fêtes et cérémonies – Liens intergénérationnels – Pouvoir d'achat – Emploi – Culture – Partenariat avec la ville de Raszków – Vie associative – Salles Municipales ».
- **DECIDE** d'intégrer Monsieur DUMON Michel au sein des Commissions « Petite enfance - Jeunesse » et « Sécurité » à la place de Monsieur CANIPET Jérôme.
- **DECIDE** d'intégrer Madame MADAU Graziella au sein de la Commission « Travaux – urbanisme – Développement économique – Environnement » en remplacement de Monsieur CANIPET Jérôme.
- **PRECISE** que les numéros des Commissions 6 et 7 avancent de ce fait d'un rang.
- **VALIDE** la liste et la composition des 6 Commissions Municipales, annexée à la présente délibération.
- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Tony FRANCONVILLE

